

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/79

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 74

Votants : 82 (8 pouvoirs)

POUR : 82 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-huit décembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 09/12/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; René FRANCCART ; Pascal GENTY ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Eric HAULIN ; Philippe HENRY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jacques LANTENOIS ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI ; Damien ZANDER.

Représentés : Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à M. Jean-Michel DELAHAUT ; Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à M. Jean-Claude ETIENNE ; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. Claude ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à Mme Ghislaine JACQUET ; Madame Marie-Hélène DEVER donne pouvoir de vote à M. Michel ADIN ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Mme Françoise BUSQUET ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PETITJEAN ; Monsieur Jean-Marc LAMPSON donne pouvoir de vote à M. Bernard GIRONDELOT.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DECHETS MENAGERS

Considérant l'insuffisance de crédits au chapitre 11 'Charges à caractère général' générée notamment par l'achat de composteurs dont la subvention ne sera perçue qu'en 2014 et par une hausse des tonnages en tri sélectif et déchèteries, liées à la baisse des tonnages ordures ménagères ;

Vu l'avis remis par la commission Finances, vie sociale, culturelle et sportive et par le Bureau lors de leur séance respective des 4 et 9 décembre 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- ADOPTE la décision modificative du budget « Déchets ménagers » suivante :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 Charges à caractère général

Article 6068: Autres matières et fournitures : +24'000€

Article 611: Sous-traitance générale : + 18'000€

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Article 658: Charges diverses de la gestion courante : - 18'000€

Chapitre 67: Charges exceptionnelles

Chapitre 678 : Autres charges exceptionnelles: -24'000€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

